



# Le **GREAT** Savoir

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 071

" Réfléchir à changer "

Novembre 2016

## Le revenu d'emploi au Mali



Massa COULIBALY et François KONÉ

### Editorial



Il y a 2 séries de directives internationales en matières de mesure de revenu (OIT, 1998). L'une porte sur la mesure des gains des salariés et l'autre sur la mesure du revenu des ménages à partir des enquêtes sur le revenu et les dépenses des ménages.

Les enquêtes sur l'emploi permettent de renseigner, directement ou indirectement, des indicateurs tels que la durée hebdomadaire de travail, la rémunération mensuelle moyenne et la rémunération horaire moyenne. Les 2 unités d'observation statistique possibles sont l'emploi ou la personne et les sources de revenus des ménages sont alors constituées des apporteurs de revenus. Dans les enquêtes EMOP 2014, on privilégie la personne car elle est l'unité de base de l'enquête et elle ne pose pas de problème dès lors qu'on peut clairement identifier les activités économiques des différents membres du ménage et ainsi répartir entre eux les revenus générés par ces activités

**Massa Coulibaly**

## Introduction

La source du revenu d'emploi est avant tout l'exercice d'un emploi salarié ou d'une activité indépendante et ses formes sont au nombre de 3, en espèces, en nature ou sous forme de services, de prestation ou même de droits à des prestations différées. Dans notre cas, le revenu de l'emploi se limite-t-il ici au revenu dérivé d'une participation à un emploi rémunéré ou à un emploi indépendant, en excluant tout revenu perçu d'autres sources telles que propriété, assistance sociale, transferts, etc., formes de rémunération qui ne sont pas très développées du reste au Mali.

### 1. Revenu moyen d'emploi

Les éléments constitutifs du revenu de l'emploi sont la rémunération totale en espèces (argent), la rémunération en nature et en services, la rémunération liée aux bénéficiaires et les prestations de sécurité sociale. La rémunération totale en espèces comprend les salaires et traitements directs, les congés annuels et autres congés payés, les primes et gratifications en espèces. Dans les rémunérations en nature et en services, il y a la nourriture, le logement, le transport, etc. Quant aux prestations de sécurité sociale, on y inclut les allocations familiales, les primes de départ, les versements en relation avec les absences pour cause de maladie, de maternité, d'accident du travail ou de maladie professionnelle, les allocations chômage et les pensions professionnelles et pensions de retraite.

**Tableau 1. Revenu mensuel total (en millions fcfa et %)**

	Revenu total	Revenu d'emploi	Revenu de chômeur	Revenu d'inactif
Bamako	51 302	85%	5%	10%
Autre urbain	38 826	85%	7%	8%
Rural	134 870	87%	9%	4%
Homme	168 323	91%	5%	4%
Femme	56 675	73%	15%	11%
D1	2 954	82%	12%	6%
D2	7 099	87%	9%	3%
D3	9 368	88%	8%	3%
D4	13 005	88%	8%	3%
D5	15 441	85%	11%	4%
D6	18 392	86%	10%	4%
D7	22 029	86%	10%	4%
D8	27 729	86%	8%	5%
D9	37 366	85%	8%	8%
D10	71 615	87%	5%	8%
<b>Total</b>	<b>224 998</b>	<b>86%</b>	<b>8%</b>	<b>6%</b>

Source: Etabli à partir des données EMOP 2014

Le revenu mensuel total des maliens est estimé en 2014 à 225 milliards de francs cfa répartis entre le revenu d'emploi (86%), le revenu de chômeur (8%) et le revenu d'inactif (6%). Plus de la moitié de ce revenu (134 milliards de fcfa) va aux ruraux, à cause de leur grand nombre, et le reste au district de Bamako (51 milliards fcfa) et aux autres milieux urbains (39 milliards fcfa). Les hommes reçoivent les 3/4 du revenu (168 milliards fcfa) alors qu'ils ne comptent que pour moitié dans l'ensemble de la population.

**Tableau 2. Revenu mensuel moyen par tranche d'âge (en fcfa)**

	6 - 14 ans	15 - 24 ans	25 - 35 ans	36 - 40 ans	41 - 64 ans	Plus de 64 ans	Total
Revenu total	1 215	8 995	24 230	34 915	43 027	26 651	17 346
Revenu d'emploi	1 420	11 487	29 082	41 495	53 128	49 649	28 880
Revenu de chômeur	30 000	29 066	29 777	29 920	30 290	30 000	29 680
Revenu d'inactif	445	1 843	3 698	3 445	7 633	12 174	2 361

Source: Etabli à partir des données EMOP 2014

La répartition du revenu total par niveau de vie est également très inégalitaire en faveur des riches (D10) qui gagnent près du tiers de ce revenu (32% soit 72 milliards fcfa) pour 10% de la population. Les pauvres (D1 à D4), au contraire, gagnent 14% soit 32 milliards fcfa, beaucoup moins que leur poids dans la population (40%). C'est au niveau de la classe moyenne (D5 à D9) que la part de revenu (54% soit 121 milliards fcfa) est comparable à leur poids dans la population (50%).

## **2. Revenu moyen d'activité**

Les rémunérations annuelles ont été divisées par 12 pour les avoir mensuellement, plus courte période correspondant mieux, non pas à la mesure des flux de revenu dans le temps, mais à celle des flux du revenu d'activité. Ces rémunérations correspondent aux salaires et avantages non inclus dans le salaire pour les salariés et aux revenus d'activité pour les indépendants

Le revenu d'activité moyen par tranche d'âge et par décile laisse entrevoir d'importantes inégalités entre les plus pauvres et les plus riches. Par exemple les 10 % les plus riches gagnent, en moyenne, 11 à 46 fois ce que gagnent en moyenne les 10% les plus pauvres (D1).

L'analyse par classes sociales, en distinguant les pauvres (D1-D4), de la classe moyenne inférieure (D5-D7), de la classe moyenne supérieure (D9-D10) et des riches, montre la persistance des inégalités. Les pauvres gagnent entre 530 et 22 869 fcfa par mois et par personne, la classe moyenne inférieure entre 978 et 41 794 fcfa, la classe moyenne supérieure entre 3 390 et 63 326 fcfa et les riches entre 10 999 et 120 003 fcfa. Le revenu moyen d'activité augmente non seulement suivant l'âge mais aussi suivant la classe sociale, les plus jeunes (6-14 ans) et les pauvres ayant les plus faibles revenus contrairement aux plus âgés (41-64 ans et plus de 64 ans) et aux riches qui ont les revenus les plus élevés. On peut remarquer que le revenu moyen d'activité est maximal à 36-40 ans pour les riches et à 41-64 ans pour la classe moyenne supérieure. Pour les pauvres et la classe moyenne inférieure, c'est à plus de 64 ans que le revenu moyen d'activité atteint son plus haut niveau.

## **3. Revenu moyen d'activité principale**

Dans l'ensemble, l'activité principale rapporte en moyenne 24 221 fcfa par mois et par personne mais cette moyenne diffère selon les tranches d'âge et le milieu de résidence. Ce sont les 41-64 ans qui en tirent le plus de revenu (44 775 fcfa) juste devant les plus de 64 ans (40 379 fcfa) et les 36-40 ans (35 836 fcfa). Les plus jeunes en tirent le moins de revenu avec 9 309 fcfa pour 15-24 ans et 24 226 fcfa pour les 25-35 ans. L'activité principale rapporte plus à Bamako (59 829 fcfa) que dans les autres milieux urbains (44 455 fcfa) et dans le milieu rural (17 226 fcfa).

L'activité principale rapporte en moyenne beaucoup plus aux hommes (34 703 fcfa) qu'aux femmes (11 089 fcfa). Cet ordre de grandeur ne change pas en fonction de l'âge même si les 2 sexes ont des revenus moyens d'activité principale comparable à 6-14 ans, 1282 fcfa pour les hommes et 1200 fcfa pour les femmes. Tout âge confondu, le revenu moyen d'activité montre une grande variabilité entre les déciles de revenu. Les 10% les plus riches tirent (82 164 fcfa) de l'activité principale plus de 23 fois ce qu'en tirent les 10% les plus pauvres (3 504 fcfa). Les 7 premiers déciles (comprenant les pauvres et la couche inférieure de la classe moyenne) ont chacun moins de la moyenne nationale de 24 221 fcfa par mois et par personne contrairement aux 3 derniers qui dépassent largement cette moyenne.

La classification en pauvres (D1-D4), classe moyenne inférieure (D5-D7), classe moyenne supérieure (D8-D9) et riches (D10) montre que le revenu moyen d'activité est à peu près multiplié par 2 à chaque fois qu'on quitte une classe pour la classe immédiatement supérieure. On passe de 8 129 fcfa pour les pauvres à 18 046 fcfa pour la classe moyenne inférieure puis à 36 014 FCFA pour la classe moyenne supérieure puis à 82 165 fcfa pour les riches. L'ordre est le même quel que soit le groupe d'âge.

**Tableau 3. Revenu mensuel moyen de l'activité principale (en fcfa)**

	6 - 14 ans	15 - 24 ans	25 - 35 ans	36 - 40 ans	41 - 64 ans	plus de 64 ans	Total
Bamako	11 445	24 751	52 280	68 417	91 867	55 897	59 829
Autre urbain	5 004	17 288	44 040	72 988	61 940	44 022	44 455
Rural	900	6 732	16 475	24 194	34 475	38 398	17 226
Homme	1 282	11 592	35 852	54 768	63 841	51 235	34 703
Femme	1 200	6 708	12 870	14 013	17 293	14 259	11 089
D1	227	1 256	2 571	6 131	8 656	7 933	3 504
D2	812	1 954	6 006	10 862	15 601	22 171	7 021
D3	488	2 694	7 677	13 296	21 723	23 813	9 270
D4	441	2 502	10 710	18 805	29 752	28 719	12 719
D5	465	4 435	11 789	24 674	31 608	24 827	14 641
D6	249	4 779	14 849	25 682	35 543	47 101	17 590
D7	1 868	8 140	21 621	33 923	37 841	42 295	21 908
D8	2 031	14 081	29 349	40 696	50 285	41 326	29 465
D9	3 701	16 854	40 276	61 232	63 971	61 108	42 562
D10	10 999	41 990	76 569	117 580	114 417	79 527	82 165
Indépendant agricole	719	3 951	11 356	18 964	30 031	39 173	13 409
Indépendant non agricole	4 370	21 594	38 684	52 325	54 975	41 446	39 559
Salarié privé	7 393	28 204	58 373	67 609	110 515	45 013	59 873
Salarié public		72 887	92 968	128 228	131 716	142 854	114 559
Administration publique		76 703	96 276	110 471	141 172	105 718	116 648
Entreprise publique		43 635	74 898	200 832	100 650		97 811
Entreprise privée	1 418	12 077	26 161	37 140	43 580	39 512	27 354
Entreprise associative	0	23 380	36 558	43 159	66 643	68 605	34 537
Organisme international		161 667	53 618		117 171		105 640
Personnel de maison	1 111	3 108	8 413	12 446	26 984	40 927	8 295
Agriculture	745	4 063	11 505	18 946	30 383	39 393	13 563
Industrie	2 019	26 873	41 584	56 463	65 796	33 183	43 487
Service marchand	3 100	24 805	42 151	59 814	61 592	38 658	45 719
Service non marchand	8 337	21 004	66 013	79 116	104 014	65 710	62 301
<b>Total</b>	<b>1 251</b>	<b>9 309</b>	<b>24 226</b>	<b>35 836</b>	<b>44 755</b>	<b>40 379</b>	<b>24 221</b>

Source: Etabli à partir des données EMOP 2014

#### 4. Revenu moyen d'activité secondaire

Pour compenser la faiblesse du revenu d'activités principales, les actifs mènent souvent une ou plusieurs activités secondaires. Les revenus tirés de ces activités secondaires contribuent ainsi à diminuer les inégalités de revenu global (qui restent ainsi moins fortes que les inégalités de revenu d'activité principale).

L'activité secondaire rapporte en moyenne 14 759 fcfa par type de pluriactif. Les hommes (22 167 fcfa) tirent de l'activité secondaire plus de revenu que les femmes (7 370 fcfa) qui ont moins que la moyenne au niveau national. En moyenne, ce revenu augmente progressivement le long des déciles de revenu. Les déciles 1 à 6 ont des revenus d'activité secondaires moyens inférieurs à la moyenne, respectivement 4 181 fcfa, 6 588 FCFA, 9 657 fcfa, 10 481 fcfa, 11 892 fcfa, et 14 495 fcfa contrairement aux déciles 7 à 10 qui sont au-dessus de la moyenne avec respectivement 16 328 fcfa, 20 278 fcfa, 27 761 fcfa et 39 944 fcfa. Cela génère de grandes inégalités entre les pauvres (D1-D4), la classe moyenne inférieure (D5-D7), la classe moyenne supérieure (D8-D9) et les riches (D10). Le revenu moyen est à peu près doublé à chaque fois qu'on passe d'une classe sociale à la classe immédiatement supérieure, de 7 731 fcfa pour les pauvres à 14 238 fcfa pour la classe moyenne inférieure, 24 020 fcfa pour la classe moyenne supérieure et 39 944 fcfa pour les riches.

Le statut de salarié le plus favorable à l'activité secondaire est d'être salarié public, cela permettant de gagner 2 fois plus (50 368 fcfa) qu'un salarié privé (26 113 fcfa), près de 3 fois plus qu'un indépendant non agricole (20 867 fcfa) et 3 fois plus qu'un indépendant agricole (10 795 fcfa). Le même ordre de grandeur est conservé dans les tranches d'âge 41-64 ans et 15-24 ans contrairement aux 25-35 ans où c'est le salarié privé qui est le mieux payé (30 510 fcfa) devant l'indépendant non agricole (24 124 fcfa) et le salarié public (21 000 fcfa).